



Prestations

MÉTIERS ENSEIGNÉS

Le but de la formation professionnelle est, sur la base d'un programme établi et d'un ensemble de mesures adaptées, d'acquérir une qualification professionnelle. Elle débute lorsque le choix professionnel est fixé et que le jeune se montre apte à relever le défi d'un apprentissage.

L'Orif Renens propose un apprentissage alterné atelier/entreprise en étroite collaboration avec le monde économique dans les domaines suivants :

Bâtiment et industrie

- Carrelage
- Maçonnerie
- Paysagisme
- Peinture
- Installation sanitaire

Services

- Intendance
- Conciergerie (Agent d'exploitation)
- Vente
- Cuisine
- Logistique
- Aide en Soins et Accompagnement (ASA)

La pédagogie spécialisée

La formation professionnelle spécialisée nécessite l'apport de méthodes et de techniques pédagogiques spécifiques destinées à améliorer les performances des jeunes durant l'apprentissage.

- Projet socioprofessionnel individualisé
- Enseignement spécialisé
- Pédagogie par objectifs
- Renforcement dans les domaines des processus d'apprentissage
- Education à l'habileté motrice

Les intervenants

Une équipe pluridisciplinaire formée dans divers domaines encadre les jeunes: enseignement socioprofessionnel, éducation spécialisée, enseignement spécialisé, psychologie et administration.

Ce personnel, compétent, expérimenté et responsable, met tout en œuvre pour amener chaque jeune au meilleur épanouissement possible et l'accompagner dans la réalisation de ses projets. Il peut en outre compter sur un réseau de partenaires publics et privés qui adhère aux objectifs fixés et soutient leur réalisation.

Secteur social

L'encadrement éducatif vise à aider les apprentie-e-s à construire des parcours personnels permettant une insertion sociale dans des conditions optimales. Le développement de l'autonomie, de l'indépendance et du sens de la responsabilité en sont les objectifs privilégiés.

Organigramme de formation

